



à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 031 557 22 P0416
Déposé le : **30/11/2022**
Dépôt affiché le : **05/01/2023**
Demandeur : **SARL TERRE ET CREATION**
CHEMIN DE CANTO LAOUZETTE à TOULOUSE
(31100)
Nature des travaux : **DIVISION FONCIERE**
Sur un terrain sis à : **2 IMPASSE DES ECARTS à**
Tournefeuille (31170)
Références cadastrales : **31557 BD 751, 31557**
BD 752

SARL TERRE ET CREATION
42 BIS CHEMIN DE CANTO LAOUZETTE
31100 TOULOUSE

**OBJET : CERTIFICAT D'ACCORD TACITE À UNE DECLARATION PREALABLE DELIVRÉ PAR LE Maire
au nom de la commune**

Le Maire au nom de la commune certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de SARL TERRE ET CREATION enregistrée sous le numéro DP 031 557 22 P0416 pour le projet ci-dessus référencé depuis le 05/01/2023.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-1 du code de l'urbanisme.

A Tournefeuille, le 05/01/2023

Pour Le Maire,
L'Adjoint délégué à l'urbanisme
Jean DINIS

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

-DROITS DES TIERS : L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise sans préjudice du droit des tiers (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.